



TELETHON.2017

Samedi 09 Dimanche 10 décembre



De la baie de Carentan à celle de la Seine
Isigny sur Mer / Le Havre



Isigny sur Mer

/

Le Havre

Opération 10 000 Roulettes pour le Téléthon

167 km à roller et vélo

Contact

Qui sommes nous ?

Pour la quinzième année consécutive, **Roller&Caux** et les **Toucaen roller** organisent, dans le cadre du Téléthon, un projet roller et cycliste. Cette année nous allons rallier Isigny sur Mer au Havre, le long de la manche et des plages du débarquement de l'estuaire de la baie de Carentan à celle du Havre dans le but de collecter des fonds pour la recherche.

Roller&Caux est une association havraise créée en 2003 par l'encadrement des rondes roller qui contribue à l'organisation chaque mois dans les rues du Havre, ainsi que de l'organisation de compétitions de roller." 6 heures de Sainte Adresse les "Roller Day"

Le club des "Toucaen roller" s'est associé à l'organisation, organisateur entre autre des Rollers de la liberté.

Roller&Caux	Toucaen Roller
Présidente Christine Bion 21 rue Jean Borda 76620 Le Havre Tél. : 06 44 93 45 74 Email : christine564@orange.fr	Co Présidente Claire Marie Cavaco 13 rue des coutures 14000 Caen 06 70 79 71 39
Coordinateur projet Jean Jacques Emo 88 rue du Cdt Abadie 76600 Le Havre 06 24 14 12 44 02 76 80 47 87 emo.jean-jacques@neuf.fr	Coordinateur projet Serge Daval 9 rue ses coquelicots 14610 Cambes en Plaine 06 16 45 05 34 Serge.daval@orange.fr

Le Projet

Les 9 & 10 décembre prochains, une équipe de passionnés de 40 rollers, accompagnée de 15 cyclistes, se lancera dans un raid de 167 km entre Isigny sur mer et Le Havre, pour soutenir le Téléthon 2017.

Venez les encourager tout au long du parcours et contribuer à collecter des fonds pour la recherche.

Le départ s'effectuera le samedi 09 décembre à 12h00 à Isigny sur Mer pour arriver au Havre le dimanche 10 décembre à la même heure.

Le parcours est réparti en 6 étapes d'environ 25 km chacune qui s'effectueront avec une pause entre une heure trente et trois heures, dans la dernière commune de chaque étape.

Les patineurs et cyclistes qui effectueront ce parcours appartiennent tous aux associations Rollers&Caux (Le Havre) ou Toucaen Roller (Caen). Ils auront subi un entraînement intensif avant le périple.

Le Dispositif de sécurité

Le dispositif de sécurité sera assuré de la façon suivante :

Pour le Raid :

- 4 Motards civils des associations MEST et ANEC
- 1 Ambulance de secouristes
- 2 Camionnettes balai
- 5 véhicules assureront l'intendance
- 1 voiture éclairer

Tous les patineurs et cyclistes seront équipés de gilets de sécurité à bandes réfléchissantes, ainsi que de casques et de protections adaptées.

Pour la nuit, ils disposeront d'une lampe frontale et d'un clignotant lumineux rouge à l'arrière ou d'un dispositif d'éclairage pour les vélos.

L'ensemble du dispositif roulera en file indienne sur le côté droit de la chaussée et respectera le code de la route.

Les véhicules seront équipés d'un gyrophare.

Dans la traversée des villes et lors du passage sur les départementales à grande fréquentation, la sécurité sera assurée par l'encadrement auto et moto.

L'ensemble du dispositif sera relié par 7 postes émetteurs récepteurs.

Les secouristes seront en relation constante avec le centre de secours départemental.

Formation du cortège :

- Une moto
- Voiture ouvreuse
- Une moto
- Les rollers et les vélos
- Une moto
- Le Camion balai
- La croix rouge
- Une moto

Les autres voitures assureront la sécurité en fixe aux différentes intersections.

Organisation à l'étape

Dans chaque ville étape, il est prévu d'avoir à notre disposition un local où les patineurs pourront se changer, se ravitailler et se reposer, ceci dans un laps de temps entre une heure trente et cinq heures

Assurance & Accréditation 076wo23

/

Parcours et Horaire

ACCREDITATION
MANIFESTATION TELETHON 2017

Madame, Monsieur,

Les 8 et 9 Décembre 2017, l'Association Française contre les Myopathies organise le 31^{ème} Téléthon. A cette occasion, des milliers de manifestations sont organisées partout en France, en Andorre, au Luxembourg, à Monaco et dans les territoires et départements d'Outre Mer.

L'AFM - Téléthon 1, rue de l'Internationale 91002 Evry, certifie que la manifestation intitulée :

« *Association Française contre les Myopathies* »

Est reconnue comme manifestation officielle du Téléthon 2017.

Son organisateur, *A. F. M. - T. T. O. C. P. U. S.* s'est engagé dans le contrat n° *076 W 023*.

A respecter l'ensemble des conditions définies par la chartre de la Force T 2010.

En conséquence, nous reconnaissons à l'organisateur de cette manifestation le droit de solliciter une aide pour le financement de celle-ci auprès de partenaires institutionnels, industriels ou financiers départementaux.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre profonde gratitude.

Fait à *La Roche* le *04* 2017

Le Coordinateur Départemental Téléthon.
Du *76* Seine Maritime

Jacky DEHAISE

76000 HAVRE
TEL/FAX : 02 35 24 52 24
TELEPRS. 02 35 48 66 74



MAIF
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
En France régie par le Code des assurances
CS 90000 - 75038 Paris cedex 9

PARTIE DU DOCUMENT
À REMETTRE
À L'ORGANISATEUR

Téléthon 2017
Attestation d'assurance
Contrat n° 2 754312 R

La Mutuelle assurance des instituteurs de France, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, dont le siège est 200 avenue Salvador Allende à Noix (CS 90000 - 75038 cedex 9), atteste que *A. F. M. - T. T. O. C. P. U. S.* organisateur responsable de l'animation intitulée *Association Française contre les Myopathies* (au sein de l'association n° *076 W 023*) et qui se déroulera le *08/12/2017* a souscrit un contrat d'assurance Rqyam Associations & Collectivités destiné à couvrir les risques liés à l'organisation de l'animation.

Garanties accordées

- **Responsabilité civile :**
 - dommages corporels : 30 000 000 € par sinistre,
 - dommages matériels et immatériels consécutifs : à concurrence de 10 000 000 € par sinistre, *La garantie est toutefois limitée à 30 000 000 € par sinistre, tous dommages confondus.*
 - dommages immatériels non consécutifs : 50 000 € par sinistre,
 - atteintes à l'environnement : à concurrence de 5 000 000 € par année d'assurance,
 - risques d'occupant : - location ou occupation à titre gratuit de locaux, pour une durée inférieure à 8 jours } à concurrence de 125 000 000 € par sinistre
 - location ou occupation épisodique d'une durée totale inférieure ou égale à 8 jours, du jour de souscription du contrat au 31 mai 2018, dans le cadre des activités liées au Téléthon 2017..... }
 - risque d'intoxication alimentaire : à concurrence de 5 000 000 € par année d'assurance.
- **Défense :** 300 000 €.
- **Dommages aux biens mobiliers loués,** prêtés ou mis à disposition (plafond général 77 000 € - franchise cf. conditions particulières).
- **Dommages aux biens personnels** des participants et bénévoles encadrant l'animation (800 € par personne, avec une franchise de 150 €).
- **Indemnisation des dommages corporels** (individuelle accident) pour les participants et bénévoles encadrant l'animation.
- **Recours - protection juridique.**
- **Assistance.**

Exclusions

- Tous les sinistres découlant de la propriété ou de l'usage des véhicules terrestres à moteur et remorqués, assujettis à l'obligation d'assurance.
- Les dommages résultant de l'organisation par la collectivité assurée soit de manifestations sportives, soit de manifestations (y compris lors occasion) ou concentrations soumises par la réglementation en vigueur à l'autorisation préalable des pouvoirs publics et comportant la participation de véhicules à moteur,
- Les dommages causés aux et par tous engins ou véhicules aériens, hormis les parachutes et les parapentes.

Pour le MAIF, Pascal Demurger
Directeur général de la MAIF

[Signature]

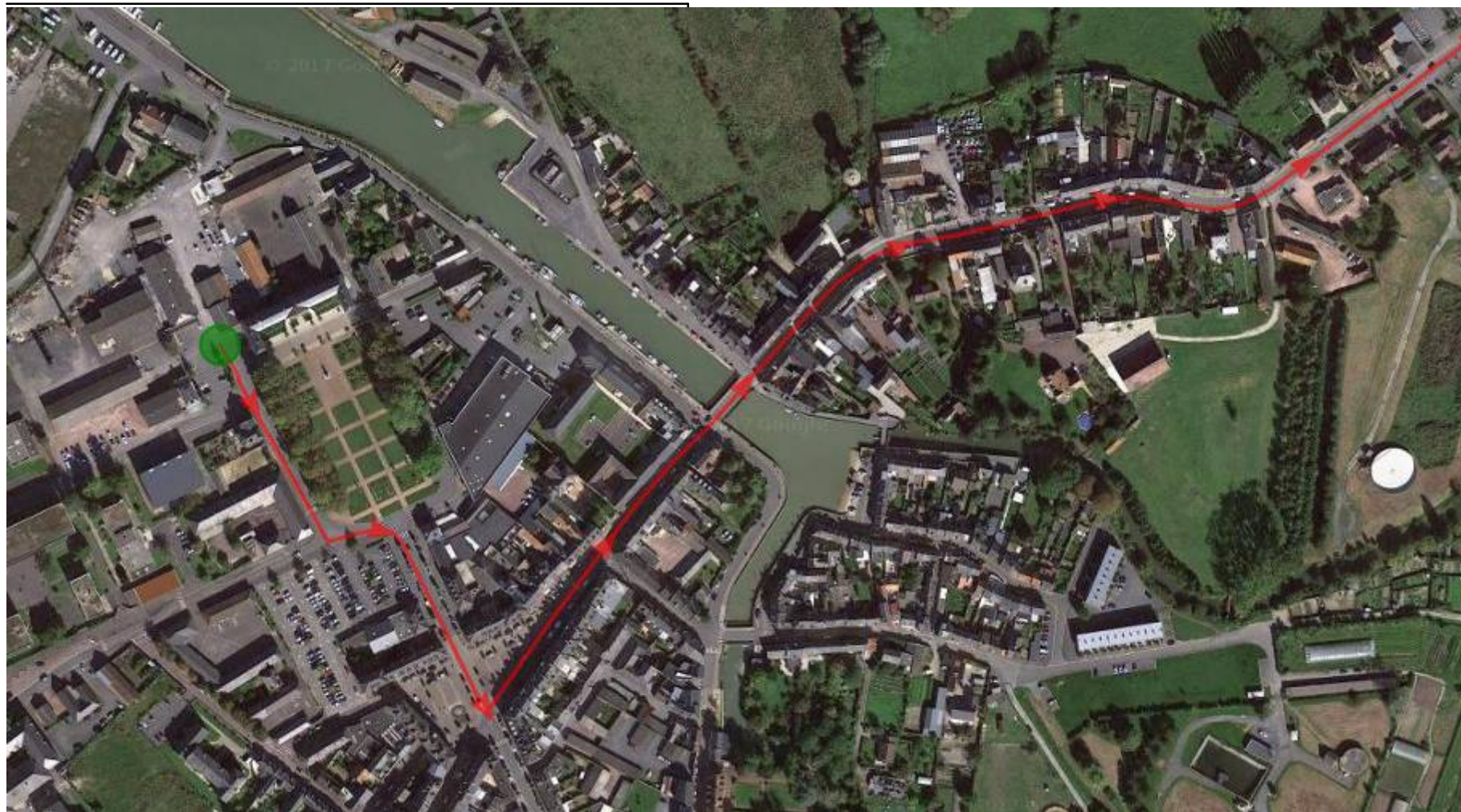
AFM 17114
04/2017

10 000 Roulettes pour le Téléthon 2017

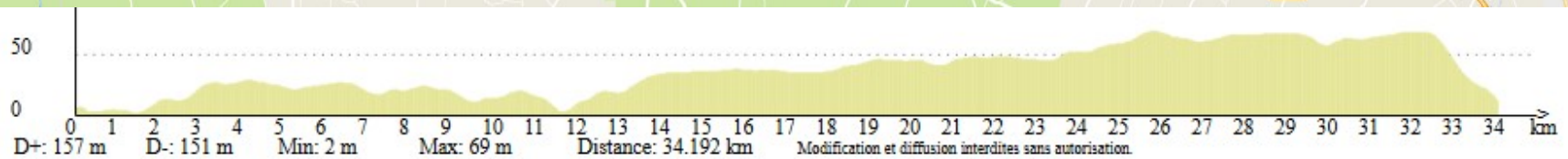
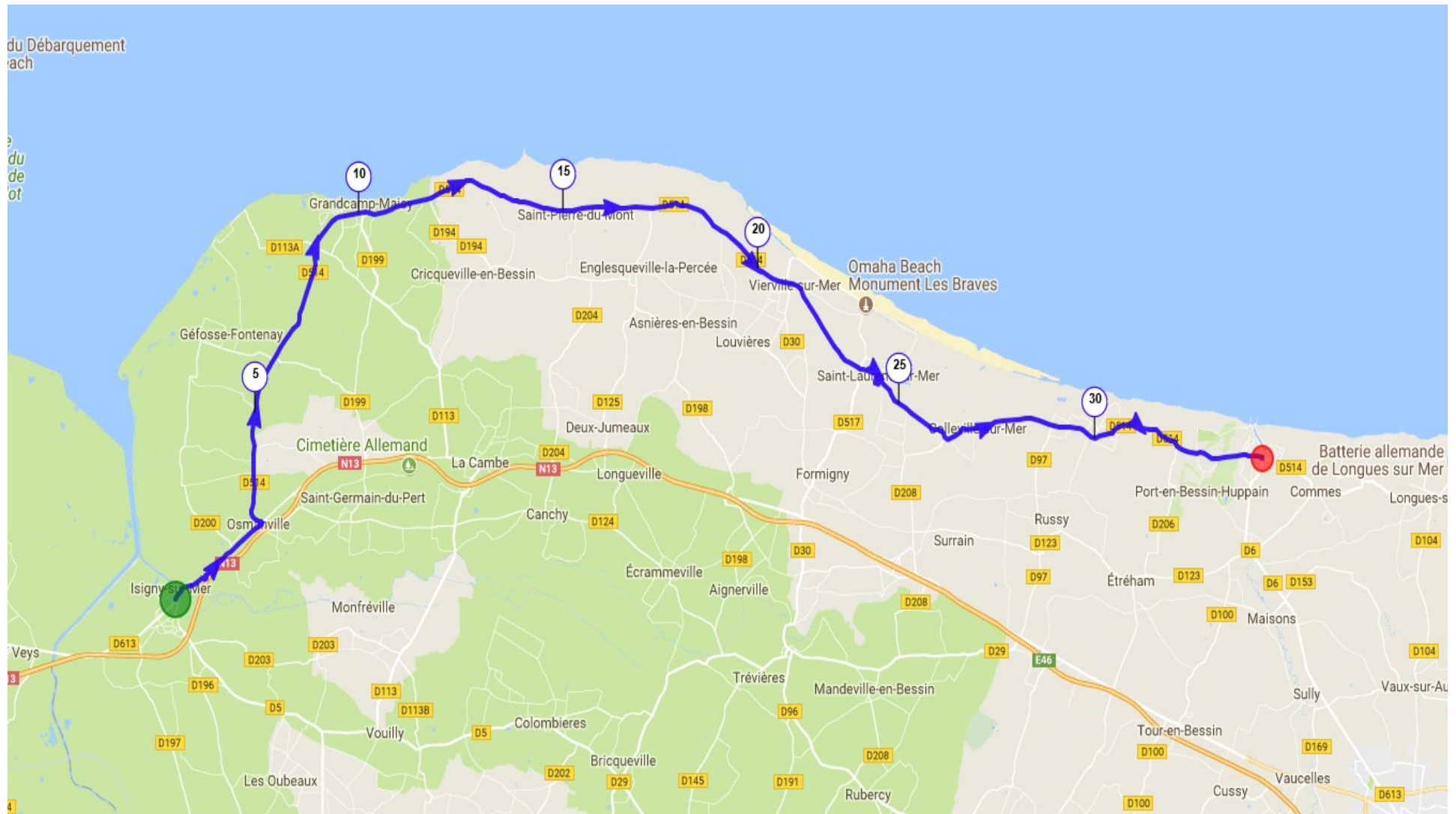
Isigny sur Mer / Port en Bessin 35 km : 12h00 à 14h00
Port en Bessin / Courseulles sur Mer 26 km : 15h00 à 16h30
Courseulles / Blainville sur Orne 25 km : 18h00 à 19h30
Blainville sur Orne / Villers sur Mer 25 km : 21h30 à 23h00
Villers sur Mer / Equemauville 22 km : 7h30 à 9h00
Equemauville / Le Havre 22 km: 10h00 à 12h00



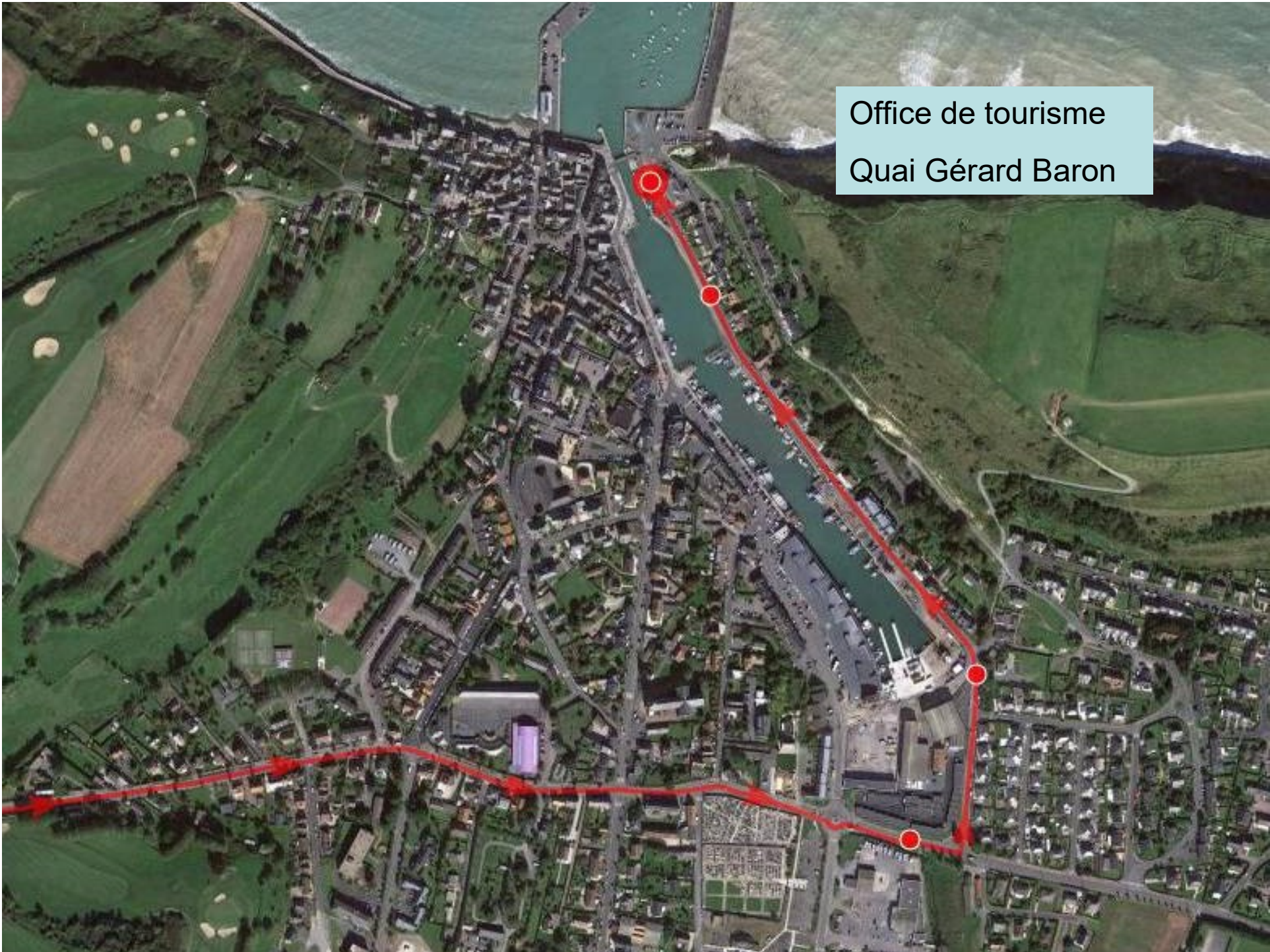
Départ Isigny sur Mer
Salle à côté de la Mairie
Place de la Mairie
rue de Verdun
Madame Roger 06 81 41 08 08



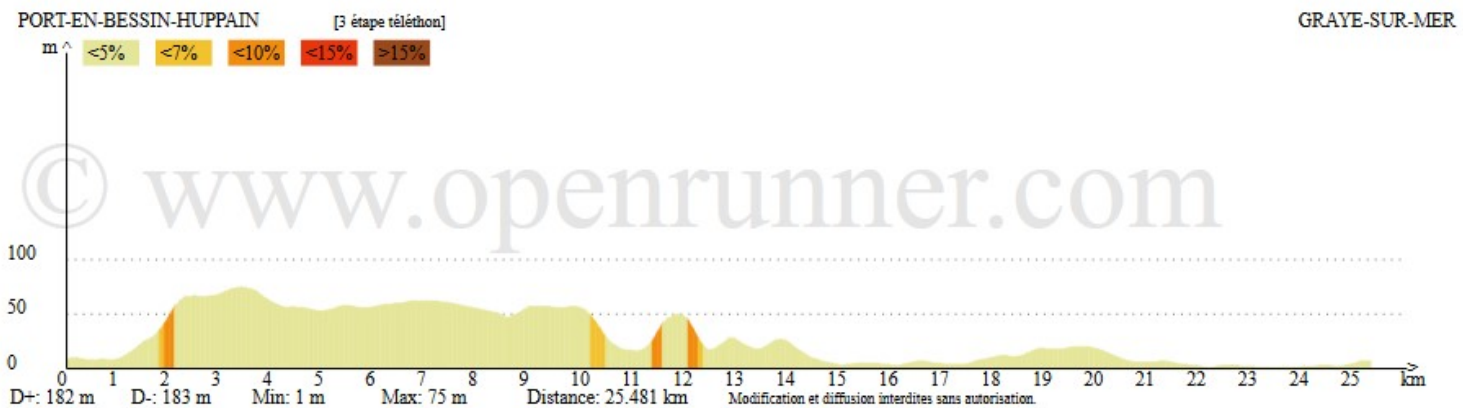
1^{er} étape Isigny sur mer / Port en Bessin 34 km 12h00 14h00




Office de tourisme
Quai Gérard Baron



2ème étape Port en Bessin Courseulles 26 km 15h00 16h30

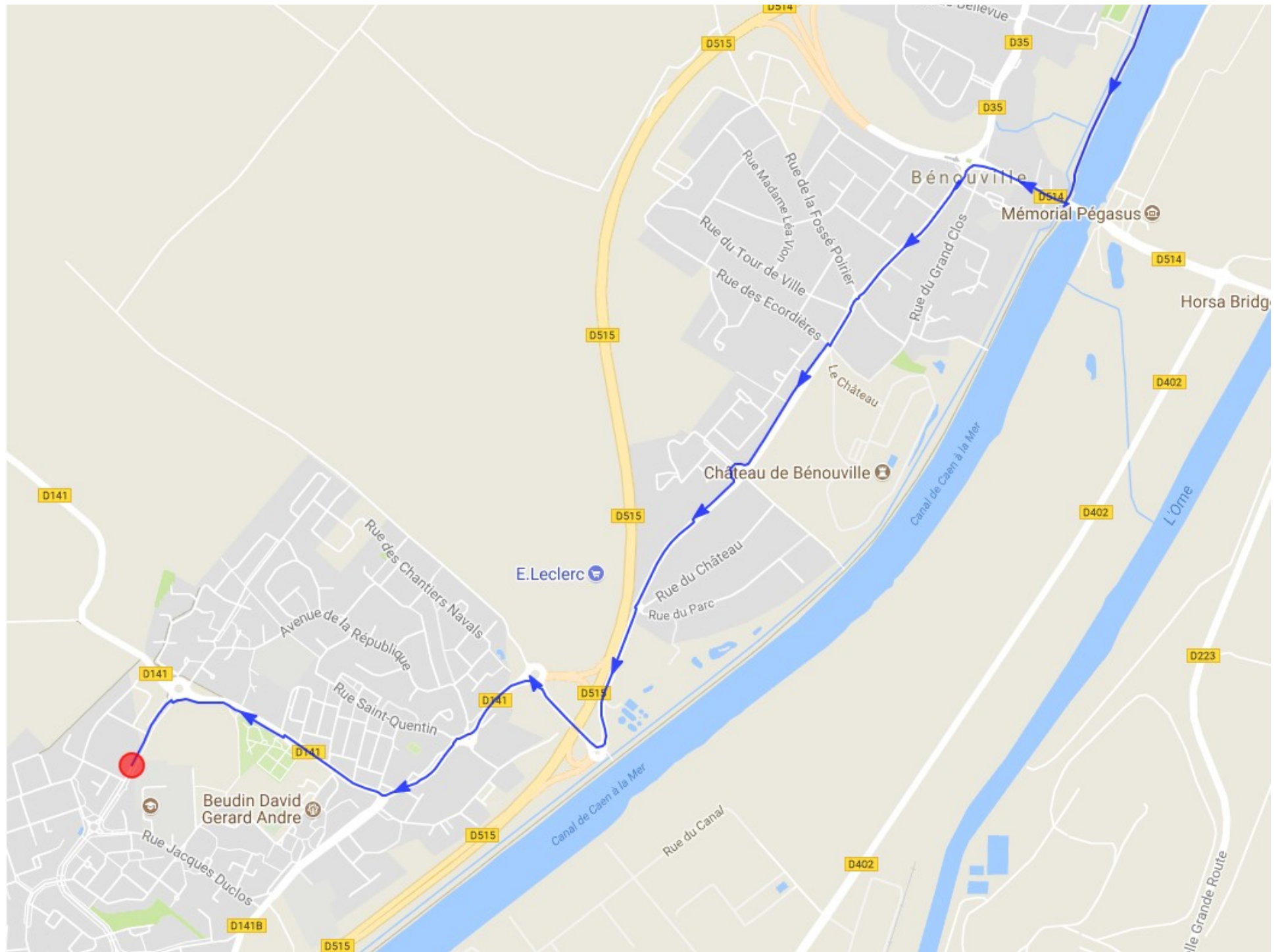


An aerial photograph of the Salle Bassin de Joinville area. A red line with arrows indicates a route starting from the top left, following a road through a residential area, then curving around a large green pond, and finally ending near a road marked with a '24' sign. The area includes residential buildings, a large green pond, and some open fields.

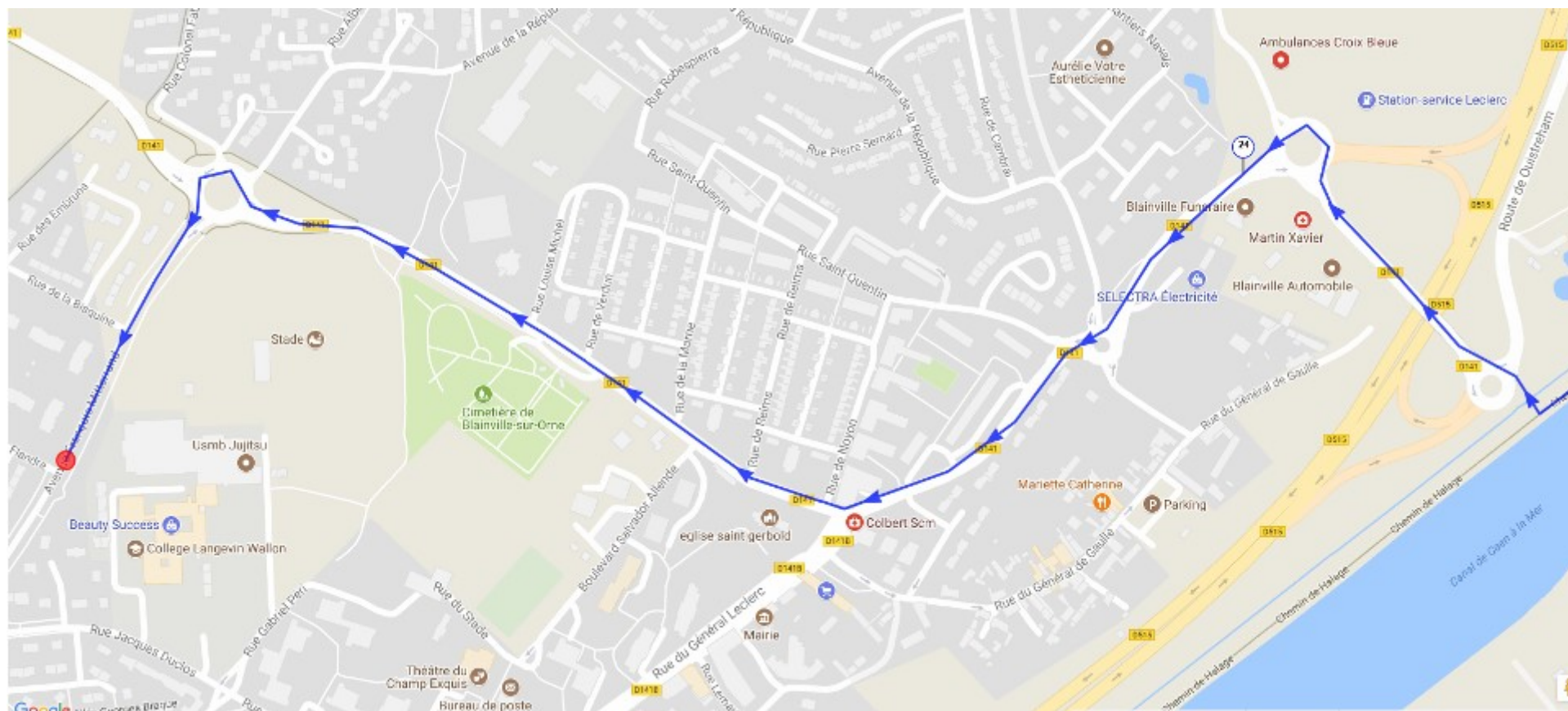
Salle Bassin de Joinville
Rue du Bassin
Mme Roche 06 52 65 19 67

3ème étape Courseulles Blainville 25 km 18h00 à 19h30 Repas









Déviation intendance

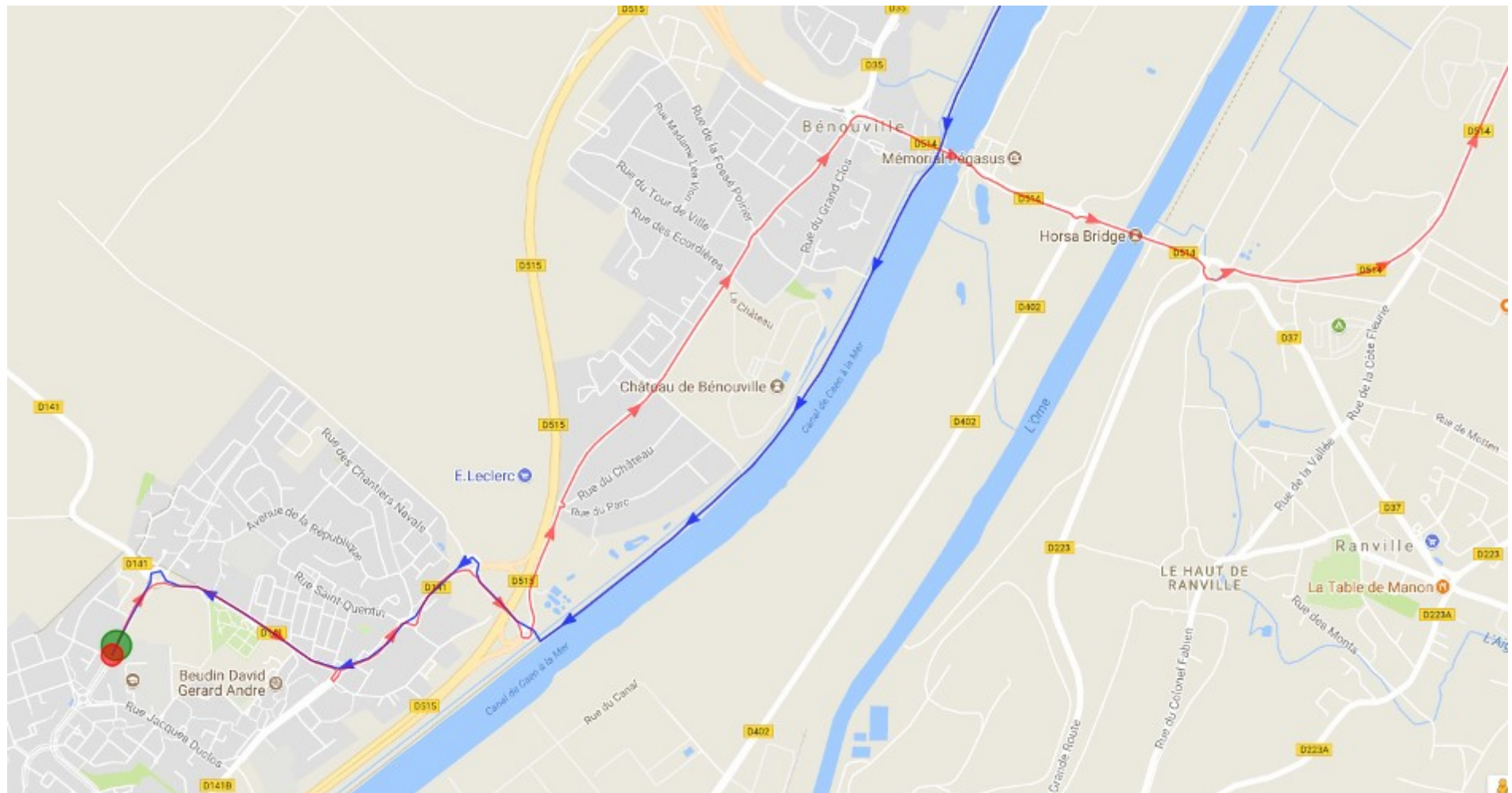
- A Ouistréham prendre la D 84 direction Caen
- Puis la D 514 direction Caen
- Prendre la sortie Blainville D 141
- Le regroupement avec les participants se fait au niveau du Giratoire

- La salle de sport Marie Paradis
- Rue François Mitterrand
- Responsable M Patrick Lepetit 06 25 27 67 95

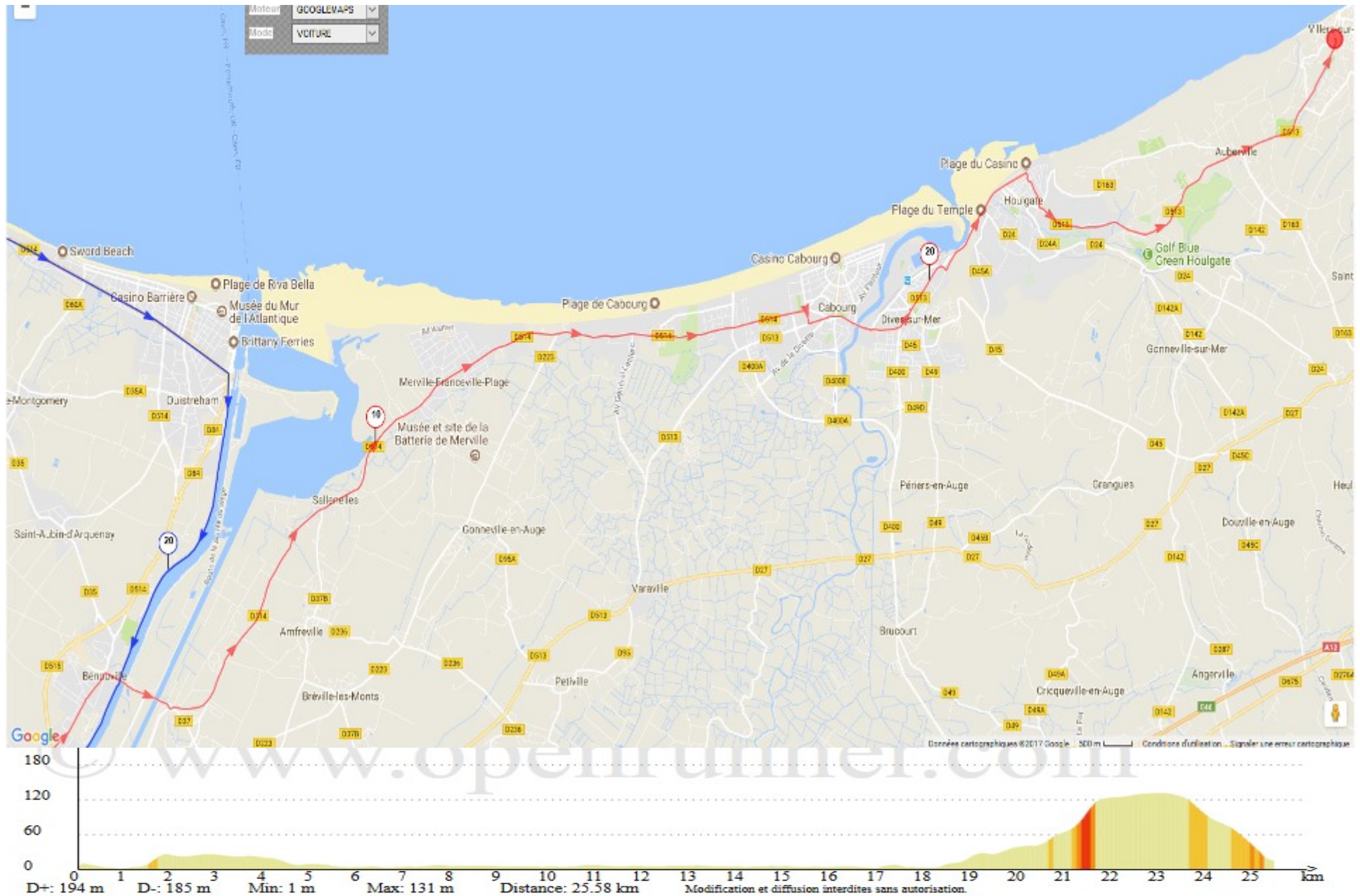


Départ de Blainville

En rouge le parcours pour l'intendance et éventuellement les participants



4ème étape Blainville sur Orne / Villers sur mer 25 km 21h30 / 23h00 Dortoir / petit déjeuner



Arrivée à Villers dans le bas de la descente au feu à gauche

Salle « Le Villare »

26 rue G de Gaulle

M Dominique Gidon 06 07 26 56 28

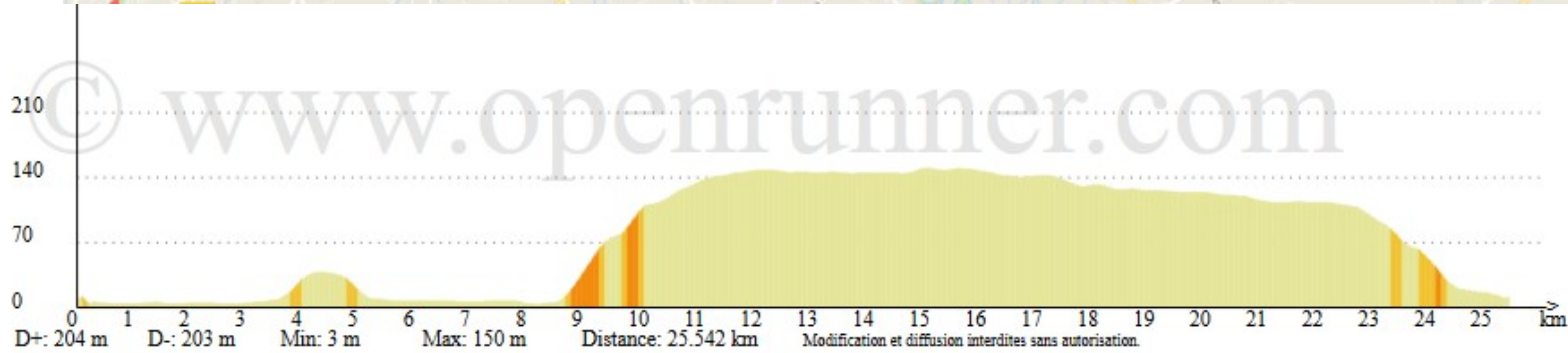
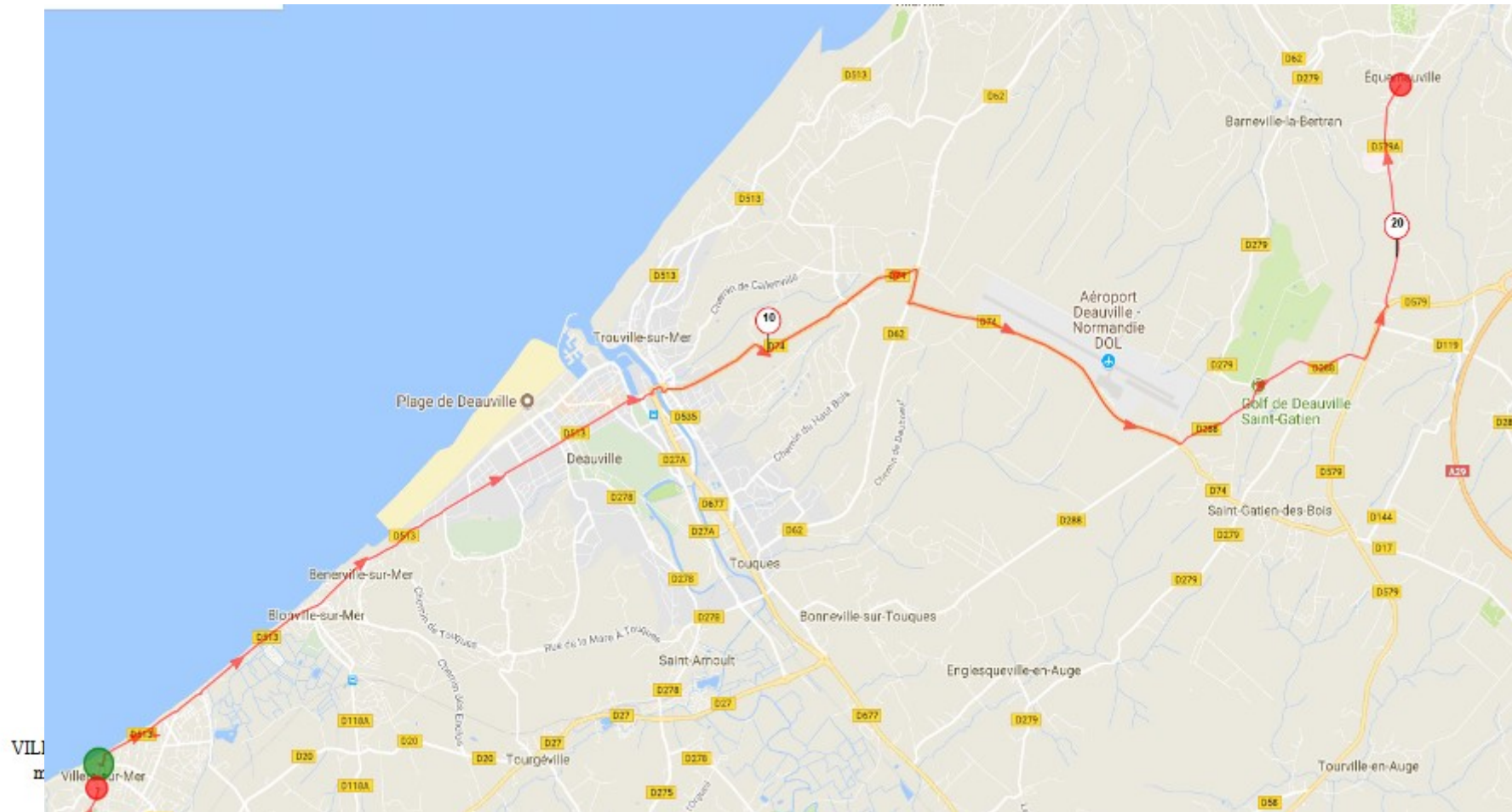
M Marcel Durand « Maire »

06 74 33 01 83

Possibilité de stationnement sur le côté
de l'église



5ème étape Villers/ Equemauville 22 km 7h30 / 9h00

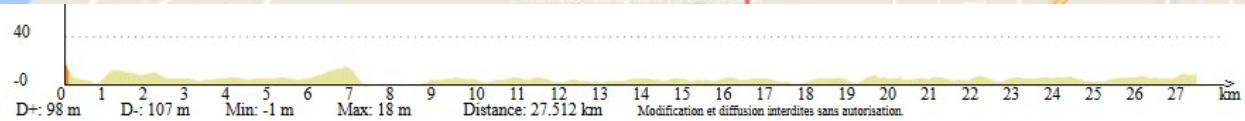


Salle des fêtes Claude et Henri Jeanson
Le Bourg
Sur la gauche avant l'église

M Marcel Blanchetière 06 86 87 03 26



6ème étape Equemauville Le Havre 22 km 10h00 / 12h00





Arrivée au Havre
Stade Clatot
Ecluse François 1^{er}
Rue des chantiers
Le pont 6
Rue des chantiers
Rue Jules Delamare
Arrivée devant le stade Clatot

Téléthon 2017

Coordonnées salles

Ville	Nom de la salle	Adresse	Responsable salle	N° Téléphone
Isigny sur Mer	Salle des fêtes	Place de la Mairie	Madame Roger	06 81 41 08 08
	A côté de la Mairie	Rue de Verdun		
Port en Bessin	Office de tourisme	Quai Gérard caron		
Courseulles sur mer	Salle du Bassin Joinville	Rue du Bassin	Madame Verel	02 31 36 17 52
			Madame Roche	06 52 65 19 67
Blainville sur Orne	Gymnase Marie Paradis	Avenue François Mitterrand	Patrick Lepetit	06 25 87 67 95
Villers sur mer	Salle Le Villare	26 rue du général de Gaulle	Dominique Gidon pour arrivée	06 07 26 56 28
			Mairie de Villers	02 31 14 51 65
			Jean Paul Durand (Le Maire)pou	06 74 33 01 83
Equemauville	Salle des fêtes Claude et Henri Jeanson	Le Bourg 14600 Equemeauville	Mr Marcel Blanchetière	06 86 87 03 26
Le Havre	Stade Clatot	Rue Jules Delamare	Quentin Lenormand	
	Salle Georges sand	Rue de la Vallée		

10 000 Roulettes pour le Téléthon 2017

Hébergement demande de salle

- Isigny sur mer 10h00 à 12h00 salle des fêtes 🍴🍷
- Port en Bessin 13h30 à 15h00 salle des fêtes ou gymnase
- Courseulles sur mer 16h00 à 18h30 salle des fêtes ou gymnase
- Blainville sur Orne 19h00 à 22h00 salle des fêtes « repas » 🍴🍷
- Villers sur mer 22h 30 à 7h30 Gymnase ou salle des fêtes « pour dormir »
- Honfleur 8h00 à 10h00 Salles des fêtes ou gymnase
- Le Havre Gymnase pour douche et une salle pour manger 🍴🍷



- 80 chaises
- 10 tables